



Les représentations à l'épreuve du temps

Martin Vanier, Damien Denizot

► To cite this version:

Martin Vanier, Damien Denizot. Les représentations à l'épreuve du temps. Territoires 2030, 2006, 3, pp.95-106. halshs-00134716

HAL Id: halshs-00134716

<https://shs.hal.science/halshs-00134716>

Submitted on 8 Oct 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les représentations du futur à l'épreuve du temps : Grenoble en images prospectives (1938 – 2004).

Damien Denizot, doctorant, UMR PACTE et université Grenoble I

Martin Vanier, professeur, UMR PACTE et université Grenoble I

Résumé :

La prospective territoriale produit et manipule des images qui traduisent explicitement les représentations en jeu dans le rapport au futur. En étudiant près de 70 ans d'exercices à caractère prospectif, à travers huit documents emblématiques de leur époque, ce travail tiré d'une thèse en cours montre comment Grenoble et sa région se sont posées la question du futur dans des contextes successifs. Le bilan est conforme à l'évolution générale vers une prospective « au temps des acteurs ».

Introduction : du dessein aux images

Si « la prospective *est* représentation » (Debarbieux, Fourny, Vanier, 2001), alors cette affirmation encore plus vraie pour la prospective territoriale. La prospective territoriale est le moment de projection et d'imagination par lequel un territoire, en tant que construction sociale et « actorielle » (Lussault, 2000) se confronte à la question du futur. Et la production de représentations est l'instant de vérité de ce moment. Parmi ces représentations : des schémas, des esquisses, des figures cartographiques, des maquettes, des plans, des tracés, des photomontages, des dessins, utopiques ou prémonitoires, exploratoires ou provocants. La matérialité des territoires est une source inépuisable de représentations prospectives, lesquelles trahissent immédiatement les référentiels au travail dans la pensée de ceux qui « entrent en prospective ».

Comme beaucoup de villes et de territoires dynamiques, Grenoble et sa région entrent régulièrement en prospective, y compris, et peut-être surtout, quand le terme n'est pas explicitement revendiqué. Il s'en suit une longue production de représentations, qui sans être à proprement parler abondante, n'en est pas moins passionnante. Le travail qui suit consiste à faire le récit de la - déjà ancienne - prospective territoriale grenobloise, à travers quelques-unes de ses images les plus fameuses. Ce travail relève de trois postulats.

Le premier postulat est que la « prospective territoriale » existait avant qu'on la nomme ainsi. Telle qu'elle vient d'être définie, et dès lors qu'on se situe à une échelle et dans un contexte urbains, la prospective territoriale recoupe la planification urbaine, l'urbanisme et l'aménagement, tous exercices qui sont fréquemment, et depuis longtemps, conduits à projeter à 20 ans ou plus. Le fait que les pratiques de la projection et de la mise en imagination ne correspondent pas, selon les époques, à ce qu'il est convenu de considérer actuellement comme de la prospective territoriale n'entrera pas ici en ligne de compte. La vision du maître ou le débat démocratique, l'optimisme des certitudes ou le pilotage dans un monde incertain, l'empire des rationalités techniques et scientifiques ou celui des utopies sociales : chaque âge prospectif a produit une posture qui lui est propre, mais tous ont posé à Grenoble la question du futur. C'est pourquoi il nous semble légitime de rassembler ici aussi bien les images du Plan d'Embellissement et d'Extension (1938) issu de la loi Cornudet de 1919, et du Plan d'Urbanisme Directeur (1964) qui signalait une certaine ambition grenobloise, que celles des schémas plus amples qui ont suivi alors (SDAU de 1973 et Schéma Directeur de 2000), ou que celles des documents d'études à des échelles intra-urbaines qui concourent aujourd'hui au projet d'agglomération (2004).

Le second postulat est que les modalités de la représentation au service de la prospective, c'est-à-dire sa technique, son vocabulaire, son esthétique, sont d'excellents informateurs de la façon dont la société urbaine locale, à chaque époque et dans le contexte professionnel du

moment, s'est autorisée à projeter et imaginer son futur. On considèrera donc que rien, dans ces images, ne relève du hasard d'une production matérielle iconographique, et que tout fait sens quant à la production idéale du futur. En matière de représentations prospectives, à coup sûr, la forme est une question de fond. Ce postulat a guidé le choix des huit images qui suivent.

Le troisième postulat est que le rendez-vous entre prospective et images n'est pas celui de la véracité : pas plus que la prospective en général, ses images n'ont à dire au plus près l'état du futur, et il ne s'agira donc pas de les soumettre a posteriori à l'évaluation de leur portée prophétique. Comme représentations, les images construisent le rapport au futur, elles ne le prédisent pas. A l'épreuve du temps, nos images n'ont pas à faire la preuve qu'elles avaient « vu juste » (Plassard, 2003 ; Vanier, 2003). Il nous suffit qu'elles racontent comment Grenoble s'est, d'époque en époque, tournée vers son futur, en fonction d'héritages, de situations contemporaines, et d'éventuelles capacités de bifurcation.

Ces trois postulats, et l'analyse qu'ils installent, présentée à grands traits¹, conduiront à la conclusion et la question suivantes : depuis que Grenoble exprime, par des images, une pensée de son futur, c'est-à-dire depuis l'entre-deux-guerres, cette pensée a perdu en unité et en force ce qu'elle a gagné en diversité et en liberté. Là où jadis s'affirmait un seul dess(e)in pour la ville, s'exprime désormais un certain foisonnement de petites et grandes utopies. Dès lors, quel doit être l'agenda collectif : retrouver le grand dess(e)in pour demain, ou faire vivre la fabrique des petites images du futur ?

Ni des images justes, ni juste des images

Les Plans d'Extension, de Jaussely à Prud'homme : grandir sans traumatisme.

Après la Première Guerre Mondiale, et sous l'impulsion de la loi Cornudet (1919), Grenoble se dote d'une série de premiers plans d'urbanisme, dits « d'embellissement et d'extension de la ville ». Le premier et le plus célèbre de ces premiers pas dans l'avenir projeté est le Plan Jaussely (1923). Le suivant, dont est présenté un extrait centré sur la partie principale du projet, est le Plan Prud'Homme Marchand (1938), du nom de l'architecte urbaniste et du Directeur de la voirie et des eaux de la Ville.

Pour Grenoble qui connaît alors sa seconde phase de croissance, celle de la houille blanche et de l'industrie d'équipement – après celle de la ganterie au XIX^{ème} et avant celle de la recherche nucléaire et de l'électronique à partir des années 1950 – l'avenir passe par le déclassement de l'emprise militaire qui la contient au sud, et par l'esquisse d'une nouvelle ville, doublant sa superficie et dédoublant son centre. Toutes les nécessités de l'urbanisme grenoblois sont déjà là, à peu de choses près dans l'état des enjeux qu'elles connaissent encore aujourd'hui.

Le Plan Jaussely était vigoureux et généreux, le Plan Prud'Homme Marchand fut plus discret et plus technique : sur le fond cadastral qui dit assez la résistance foncière qui s'annonçait, le futur se dessine discrètement par une série d'axes radiaux et de places rayonnantes, innervant la plaine au sud de Grenoble à partir des nouveaux Grands Boulevards qui remplacent les dernières fortifications. L'ambition est avant tout viaire, comme si de là tout devait procéder, elle tisse déjà la future agglomération avec ses rocades et sa forme d'éventail accroché au centre ancien qu'on n'imagine pas bousculer.

Hygiéniste, fonctionnaliste déjà, esthétique aussi, la pensée prospective urbaine de l'entre-deux-guerres choisit de se représenter sans audace et sans effet, mais avec soin et application,

¹ Cette étude fait partie du travail de thèse en cours de Damien Denizot sur « ... »

comme si elle présentait que de profonds bouleversements s'annonçaient, malgré une certain attentisme de la société locale.

Le Plan Bernard : les audaces des années soixante.

Avec la Plan Bernard (1964), l'attentisme n'est plus de mise ! Sous l'impulsion de l'Etat, qui a désigné en 1962 le Groupement d'Urbanisme des 21 communes de l'agglomération grenobloise, l'ambition change d'échelle et de contenu. Grenoble est alors la ville de France qui connaît la plus forte croissance démographique. L'implantation du CEA, la perspective des J.O. d'hiver, l'appétit de la promotion immobilière, la solidité des fleurons de l'industrie lourde (Merlin Gerin, Neyrpic, Caterpillar), tout semble pousser vers un avenir certain, guidé par l'audace de visionnaires. Henri Bernard, Grand Prix de Rome, en est l'un des plus représentatifs.

En ce temps où le syndrome de la page blanche est à l'œuvre, la prospective n'est ni une exploration, ni un débat : elle est l'affirmation d'une nouvelle rationalité indispensable pour mettre en adéquation une dynamique sociale et économique et son territoire, ce qui en implique une refonte radicale. A tel point que la célèbre maquette du projet et les cartes plus détaillées qui annoncent l'ère nouvelle seront des causes non négligeables de l'élection en 1965 à la Mairie de la Ville d'un opposant résolu au volontarisme technocratique : Hubert Dubedout.

Mais pour l'heure, tout est possible, et l'an 2000 se dévoile, en volume, en couleur, et en détail. Tel faubourg est totalement remodelé (L'Ile Verte, à l'est), tel versant est audacieusement investi (La Bastille, au nord), une Villeneuve est lancée au sud, sur la trame de voies imaginée par Jaussely, mais rigoureusement déployée. La métamorphose proposée est à l'aune de l'ambition métropolitaine d'une ville qui s'affirme capitale des Alpes pendant que s'esquisse la Région Rhône-Alpes.

La maquette du Plan Bernard exprime parfaitement toutes les conceptions prospectives de son temps : certitude, confiance dans la force de l'œuvre totale, posture démiurgique des concepteurs. Elle marque un tournant, autant par son audace que par la remise en cause qu'elle déclenche.

Le Schéma Directeur de 2000 : « prudence et souplesse face aux incertitudes ».

Vingt ans après le SDAU, s'ouvre le débat sur les nécessités de le réviser, et avec lui la confrontation des opinions quant à l'intérêt de ce genre d'exercice à long terme. Il faudra des efforts opiniâtres, notamment de la part de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise qui jouait là sa légitimité et son avenir, pour que les édiles concernés convergent vers ce nouveau dispositif prospectif.

Mais prospectif, le Schéma Directeur l'a-t-il été ? Une bonne partie de la réponse est dans l'image présentée. Après les audaces urbanistiques du Plan Bernard et les concepts rassembleurs et épurés du Livre Blanc de 1969, la production iconographique du Schéma Directeur de 2000 ne manquera d'apparaître pour le moins banale. Comparé aux images précédentes, le matériau sémiographique s'est multiplié et diversifié, en signes et en couleurs, et la carte paraît plus sophistiquée, mais pour quel message ? Est-on dans un état de lieux, comme il semble a priori, ou dans une vision à long terme, comme l'annonce le titre ?

A la décharge de ses concepteurs, il faut rappeler que cette génération de Schémas Directeurs qui préfigure les SCOT répond à une priorité qui n'est pas la prospective : la mise en place d'une gouvernance métropolitaine, à l'échelle de la région urbaine, constituée de ses

différentes intercommunalités, est le véritable défi du Schéma Directeur, dont l'efficacité sera prouvée dans l'exercice du suivi, bien plus que dans celui de la vision à long terme.

Soit, mais que suit-on à long terme ? L'image répond : l'allocation négociée des diverses ressources (fonctions supérieures, espaces économiques, patrimoine environnemental), ou au contraire des diverses contraintes (plus discrètes sur cette carte), en fonction du poids politique des différents territoires entrés en gouvernance. Le système urbain est plein de dynamismes, comme l'attestent les nombreuses flèches, mais le seul futur qui vaille est celui qui sera accepté par tous, et cet épisode prospectif tient en ses mots : « prudence et souplesse face aux incertitudes de l'avenir » (Schéma Directeur, 2000).

« Habiter an 2000 » : retour à l'utopie ?

Produit dans le cadre d'un concours d'architecture expérimentale et prospective, organisé par Europar², ce photomontage défend l'une des cinq propositions présentées à cette occasion : « La vie du rail », « la ville colline », « la ville forêt », « l'extérieur domestique » et « Nature contre nature ». Ce concours nous ramène à Jaussely puisqu'il prend pour site prétexte la coulée verte qui occupe désormais l'ancien contournement ferroviaire qui traversait le Plan Prud'Homme Marchand, et que Jaussely, puis Bernard, voulaient déplacer au sud, ce qui fut fait. Mais dans ces quartiers, entre le Grenoble d'avant guerre et celui des années 1970, le temps semble souvent s'être suspendu, comme si ici le projet n'avait pas sa place. Zone urbaine hétéroclite, de friches, de délaissés, de faubourgs aléatoires, toute cette couronne péricentrale est de nature à faire rêver.

C'est de toute évidence la fonction première de cette vue en perspective, sur fond de Vercors, avec ses bâtiments à ce point esquissés seulement, qu'ils se prolongent par leurs arêtes dans le ciel, tandis que rien ne semble pouvoir atteindre la coulée verte de l'ancienne voie ferrée, dans son aimable état d'abandon. Au fond, cette image ne dit rien de si différent de beaucoup de celles qui la précèdent : densification, développement, durabilité. Mais elle le dit avec les moyens de l'architecte et la méthode, pour lui classique, de l'insertion. Manière de rappeler « techniquement » que demain s'inscrira dans le présent, ou, comme le dit le sociologue André Micoud, qu'on procède toujours de ce qui précède.

Une autre culture prospective est ici à l'œuvre, qui semble parvenir à combiner utopie et modestie. Le territoire est bien là, en fond, et l'idée prospective d'un autre rapport de la ville et de la nature est tout à fait palpable. L'image évoque plus qu'elle n'invoque, l'architecture, fragile voire irréelle, propose plus qu'elle n'impose. Que demander de plus à une prospective ?

Conclusion : vers le système des représentations prospectives

Que tirer de ce panel, certes subjectif, d'images prospectives ? Les images de la prospective semblent produites à travers l'arbitrage entre quatre grands choix, opposés deux à deux selon un système que l'on peut figurer par un repère graphique à deux axes (figure 9).

Le premier arbitrage traduit le choix entre une posture artistique, ou créative, et une posture scientifique, ou technique. Ces deux postures sont d'égale légitimité prospective, laquelle relève aussi bien des capacités de prévision ou projection, que des qualités d'imagination ou d'invention. Si la prospective est au carrefour du probable, du possible et du souhaitable, alors ses représentations ont bien besoin de combiner les deux postures en question. Or, il semble bien que cette combinaison soit difficile : chaque époque voit l'une des

² Europar France : <http://www.archi.fr/EUROPAN-FR/>

deux dominer, en fonction du poids d'un corps de métier, de l'emprise d'une culture professionnelle, de l'influence globale d'une esthétique ou au contraire d'un outil technique – et la cartographie n'a pas manqué de beaucoup sophistication le sien ces dernières décennies, à travers les SIG.

Pour le dire vite, on était, au début de la période considérée, plutôt du côté d'une posture artistique et créative, dont attestait la qualité esthétique des planches du Plan Jaussely (1923) ou la rigueur formelle du Plan Bernard. La dernière partie du XX^{ème} siècle a porté sans conteste la prospective vers un paradigme techniciste, que les représentations se sont astreintes à servir dès lors du SDAU. Il se peut qu'on revienne actuellement vers une production plus sensible et plus libre, faisant notamment une place plus grande aux vues obliques, non zénithales, dans lesquelles le public se retrouve beaucoup mieux.

Certes, cette première opposition entre art et technique n'est guère fructueuse et tout le mouvement artistique contemporain, voire le monde actuel de la production industrielle, s'efforcent à la dépasser. Les grandes utopies urbanistiques comme celle de La Ville Industrielle de Tony Garnier (1919) ne réussissaient-elles déjà pas la synthèse ? Mais, à Grenoble comme ailleurs, quelles seraient aujourd'hui la vertu et la portée de ce genre de grandes utopies ?

Le second arbitrage effectue un choix de principe entre la représentation des objets et la représentation des concepts. S'agit-il de situer, d'affecter dans l'espace, les développements possibles, probables ou souhaitables, en les énonçant par des catégories concrètes (habitants, infrastructures, fonctions...), ou s'agit-il d'esquisser ces futurs, possible, probable, souhaitable, en les présentant résolument à grands traits comme une sorte de fiction dont on voudrait tester la portée autoréalisatrice ? L'objet engage, le concept mobilise : toute la différence, qui pourrait sembler surtout sémantique, est sans doute dans la grande question de la réversibilité à laquelle se confronte la prospective. A priori, les représentations conceptuelles tolèrent cette réversibilité désormais recherchée – un même concept d'aménagement pouvant trouver des déclinaisons concrètes différentes – tandis que les représentations objectivées conviennent à un peu de certitude, fut-elle volontariste.

Là encore, il semble que grossièrement on procédait jadis plutôt à une représentation des objets, et qu'on se prête aujourd'hui plutôt à une représentation des concepts. A ces fortes nuances près que le travail du Livre Blanc de 1969 apparaît sur ce plan comme très innovant, puisque résolument conceptuel, tandis que le Schéma Directeur de 2000 renonce à cette ambition et retourne à l'arbitrage des localisations futures.

Au total, les quatre quadrants du système proposé sont occupés par les exemples ici analysés. Cependant, ce sympathique équilibre typologique ne doit pas détourner d'une lecture historique de l'évolution des figures de la prospective grenobloise. En près de 70 ans la prospective territoriale locale s'est de toute évidence diversifiée et sophistiquée. Les lieux de prospective sont plus nombreux : collectivités territoriales de divers niveaux³, société civile et milieux professionnels⁴. Les formes et les modalités de la prospective sont plus précises et mieux décomposées : la prospective se fait successivement cognitive, pour informer des tendances à l'œuvre, puis descriptive, pour esquisser des futurs possibles, puis collaborative, pour en débattre et construire des choix collectifs, puis préventive, pour piloter dans un monde malgré tout incertain. A chacun de ces moments prospectifs correspondent des types de représentations, certains largement sollicités, comme la carte et le plan, d'autres encore très sous-utilisés, comme la simulation en images animées et la vidéo.

³ Service de Prospective Urbaine de la Ville de Grenoble, Mission Prospective et Stratégie Urbaine de la Communauté d'Agglomération de Grenoble Alpes Métropole, cycle des « Territoires de demain » de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, etc.

⁴ Conseil de Développement, Alliance Universités Entreprises de Grenoble (AUEG), etc.

Ce foisonnement de représentations, qui ne fait pas encore système, invite au point de vue conclusif suivant : à Grenoble, ni plus ni moins qu'ailleurs, l'heure n'est plus à la recherche et l'énoncé du grand dess(e)in unificateur, quelle que soit la qualité du processus de son élaboration, et la rationalité de son propos. Au temps des acteurs, nombreux, divers, tous capables de perspectives, l'heure est à la mise en système des représentations du futur, pour qu'à travers sa complexité, voire ses contradictions, le territoire se projette dans l'avenir avec toute la force créative de son imaginaire social.